

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 FÉVRIER 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 23 février, à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 17 février 2023, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Gaëlle BOBON-LE GAL, Eric BURH, Carine HENRY, Marc HAMONIC, Julie CRUZ, Joël EUZENAT, Noyale LEFEBVRE, Serge PERRET, Christine LE FLAO, Morgan CARIMALO, Trefin LEFEBVRE, Jean Michel LE ROCH, Nicole BRUNON, Thierry LAMOURIC.

ABSENCES ET POUVOIRS :

Anne LE LU – Donne pouvoir à Jean Michel LE ROCH
Claude GUEGAN

Est nommée secrétaire de séance : Trefin LEFEBVRE

Délibération n° 2023-08

Votants	22
Exprimés	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

EVOLUTION DU FINANCEMENT DU SERVICE COMMUN URBANISME

En 2017, les attributions de compensation des communes membres adhérentes au service ADS ont été impactées pour la mise en œuvre de ce service commun (3720 € à CLEGUEREC)

En conseil communautaire du 14 décembre 2021, les communes membres ont modifié les modalités de financement et ont validé une nouvelle convention actant, à compter du 1er janvier 2022, la prise en compte des charges des charges de personnel à hauteur de 50% par Pontivy Communauté. Les 50% restant seront répartis entre les communes membres au travers d'un coût à l'acte.

La CLECT a donc proposé au Conseil Communautaire de restituer aux communes les sommes prélevées sur l'attribution de compensation, mais de facturer désormais le service selon une tarification à l'acte réalisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** les conclusions de la CLECT
- **Prend acte** de l'évolution de l'attribution de compensation à hauteur de 3 720 € ;
- **Précise** que des crédits budgétaires spécifiques seront inscrits au budget 2023 pour financer l'instruction des actes d'urbanisme

La secrétaire
Trefin LEFEBVRE

Le Maire,
Marc ROPERS